



VOLUME XV.—No. 21.

OTTAWA, ONT., OCTOBRE 1910.

Abonnement \$1.00 par an

## A bon entendeur....

Des événements de date très récente, qu'il ne nous appartient pas de commenter, mais que nous avons bien le droit de constater, ont prouvé péremptoirement que l'élément canadien-français n'a pas terminé la pénible lutte commencée au lendemain de la cession pour conserver sa langue.

Cent cinquante ans se sont écoulés depuis que, par traité, la survivance de la langue française au Canada a été assurée. Dieu sait la lutte ardente que des patriotes sincères ont dû livrer pour obtenir le respect du traité de Paris ! La Constitution donnée au Canada en 1867 est venue garantir à la langue française une part de soleil égale à celle que reçoit la langue anglaise. En dépit de cela, les années ont passé, et, aujourd'hui, qui oserait dire que les droits du français, dans notre pays, sont intégralement reconnus ?

Dans le domaine religieux surtout, il semble que la langue française a des droits acquis que l'on ne peut méconnaître sans être souverainement injuste. N'a-t-elle pas été la première à répandre la civilisation chrétienne en Amérique ?

Il y a plus. C'est acte de barbarie, de la part de quiconque détient le pouvoir, que d'en abuser pour dépouiller un peuple de sa langue maternelle. Ils perdent leur temps, ceux qui rêvent la disparition de l'idiome français de la patrie canadienne. Leurs efforts pour le circonvenir là où les Canadiens-français sont peu nombreux et là où ils doivent lutter contre l'absorption, décellent des âmes égoïstes, basses et viles. Il faut appeler les choses par leur nom : abuser de son pou-

voir ou de ses prérogatives pour ravir sa langue à un fragment de peuple, c'est être tyran. Rome n'exigeait pas cela des nations conquises. Et l'on a même vu Cyrus ne pas demander à des vaincus autre chose que le tribut : ce païen estimait monstrueux de dépouiller un peuple de ses institutions et de sa langue.

Prier Dieu dans sa langue maternelle et instruire ses enfants conformément à leur origine, c'est, pour tout citoyen, un droit indéniable. L'Eglise et l'Etat ont le devoir de lui faciliter cette tâche et non de la lui rendre impossible.

A bon entendeur, salut !

CHARLES LECLERC.

## Le Congrès Eucharistique.

Le Congrès Eucharistique de Montréal a donné une preuve éclatante de la foi vigoureuse qui anime la race canadienne-française. Ce cortège immense qui précédait Jésus-Hostie, cette foule vibrante qui acclamait le Roi du Ciel, cette population pieuse qui se prosternait pour recevoir la bénédiction du Christ-Eucharistique au pied du Mont-Royal, était en majeure partie canadienne-française.

En cette journée inoubliable du 11 septembre 1910, il faisait bon d'être catholique, parce que l'on sentait toute la vitalité de la religion du divin Crucifié, et il faisait bon d'être Canadien-français, parce que l'on concevait parfaitement que le christianisme devait l'établissement et le maintien de son règne fécond sur le sol américain à la race française.

Il est permis de faire cette consta-

tation et d'en conclure qu'il incombe aux descendants des Cartier, des Champlain, des Laval, de continuer la noble tâche par eux entreprise.

L'Amérique est matérialiste et libre-penseuse. Le Canada emboîte allègrement le pas dans le mouvement général conduisant à l'abîme. Seule, la bonne vieille province de Québec reste foncièrement religieuse. En bloc, les Canadiens-français sont restés catholiques. Puisse le Ciel leur faire la grâce de persévérer dans la glorieuse voie, où leur existence comme nation est demeurée sans tache !

Par quelle aberration mentale iraient-ils, d'ailleurs, renier un passé épique, pour donner dans les erreurs modernes ? Pourquoi s'affranchiraient-ils de la sage tutelle de leur clergé pour s'engouffrer dans le tourbillon du matérialisme empoisonneur ? Quelle rage affolant leur cerveau les dirigerait vers l'émancipation religieuse ?

Il est une vérité dont ils ont trop conscience pour verser dans l'incroyance : les peuples qui ne prient pas agonisent. La religion est un organe vital pour une nation ; quand elle faiblit, tout le reste s'en ressent. Cette assertion est corroborée aux feuillets de l'histoire de tous les peuples : leur étoile a pâli quand la flamme religieuse s'est éteinte dans le cœur des individus.

Depuis dix-neuf cents ans, en outre, combien le catholicisme a séché de larmes, consolé de désespoirs, éclairé de consciences, élevé de courages, reconforté de cœurs, inspiré de vertus, suscité de dévouements !

Sans la religion catholique, où en serait la civilisation ?

Enlever à l'histoire des dix-neuf derniers siècles la Croix du Christ

serait, sinon la réduire à néant, du moins y faire un vide gigantesque. Pas de prêtres pour garder le peuple dans la voie du bien, pas de religieux pour donner à l'enfance le pain de l'instruction, pas de religieuses pour user rapidement leur vie au chevet des malades, pas d'hôpitaux, pas de Saint-Vincent de Paul, pas de Saint-François de Sales !... A l'histoire de France, arrachez les noms de Clovis, de Charlemagne, de Saint-Louis, de Jeanne d'Arc, de Lamoricière ; à celle d'Espagne, enlevez Charles-Quint ; de celle de l'Equateur, supprimez Garcia Moreno ; de celle du Canada, biffez Cartier, Champlain, Laval, Dollard, Madeleine de Verchères, Iberville. Dans le domaine littéraire, supprimez Bossuet, Pascal, Fénelon, Wisemen, Newman, Dante ; retranchez du théâtre de Corneille *Polyeucte*, de celui de Racine *Athalie*, de celui de Voltaire *Zaïre* ; chez Hugo, Lamartine et Musset, biffez le nom du Christ. En ce qui concerne la musique, l'architecture et la peinture, faites disparaître tout ce que la religion a inspiré de grand et de beau. Que reste-t-il après cette extermination majestueuse ? Un vide immense !

C. L.

## PREVOYANT GRATIS.

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé *gratuitement* à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.